
Sommaire

PREMIÈRE PARTIE - DROIT CIVIL ET ADMINISTRATIF.....	7
CHAPITRE 1 - RAPPELS.....	15
CHAPITRE 2 - LES BIENS.....	19
CHAPITRE 3 - LA PROPRIÉTÉ.....	23
CHAPITRE 4 - LE DOMAINE PUBLIC.....	37
CHAPITRE 5 - LA POSSESSION.....	53
CHAPITRE 6 - L'INDIVISION.....	59
CHAPITRE 7 - LES SERVITUDES.....	75
CHAPITRE 8 - LA DIVISION EN VOLUMES.....	93
CHAPITRE 9 - LA MITOYENNETÉ.....	101
CHAPITRE 10 - LA DÉLIMITATION.....	113
CHAPITRE 11 - LE BORNAGE.....	121
CHAPITRE 12 - LE REMEMBREMENT RURAL.....	135
CHAPITRE 13 - THÉORIE GÉNÉRALE DES CONTRATS.....	143
CHAPITRE 14 - LES MODES D'ACQUISITION.....	151
DEUXIÈME PARTIE - DROIT DE L'URBANISME.....	161
CHAPITRE 15 - GÉNÉRALITÉS.....	165
CHAPITRE 16 - PLAN LOCAL D'URBANISME, PLAN D'OCCUPATION DES SOLS.....	171
CHAPITRE 17 - LE RÈGLEMENT DU PLU ET DU POS.....	187
CHAPITRE 18 - LE CERTIFICAT D'URBANISME (CU).....	211
CHAPITRE 19 - LE PERMIS DE CONSTRUIRE.....	221
CHAPITRE 20 - LE PERMIS D'AMÉNAGER.....	239
CHAPITRE 21 - LES PIÈCES DU DOSSIER DE LOTISSEMENT.....	247

TROISIÈME PARTIE - LE CADASTRE	259
CHAPITRE 22 - GÉNÉRALITÉS DU CADASTRE	261
CHAPITRE 23 - LA DOCUMENTATION CADASTRALE	265
CHAPITRE 24 - LA CONSERVATION CADASTRALE	279
CHAPITRE 25 - LA PUBLICITÉ FONCIÈRE	301
QUATRIÈME PARTIE - LE DOMAINE DE L'IMMOBILIER	305
CHAPITRE 26 - LA GESTION IMMOBILIÈRE	307
CHAPITRE 27 - L'ENTREMISE IMMOBILIÈRE	321
CHAPITRE 28 - L'ESTIMATION IMMOBILIÈRE	327
CINQUIÈME PARTIE - ENVIRONNEMENT	339
CHAPITRE 29 - PRÉVENTION : ÉTUDE D'IMPACT ET ENQUÊTE PUBLIQUE	341
CHAPITRE 30 - SITES, PAYSAGES, ENVIRONNEMENT	343
CHAPITRE 31 - LES NUISANCES	347
CHAPITRE 32 - LES RESSOURCES NATURELLES : L'EAU	355
ANNEXES	361
ANNEXE 1 - LA MAÎTRISE D'ŒUVRE	363
ANNEXE 2 - DOCUMENTS TECHNIQUES TYPES	365
ANNEXE 3 - RÉCEPTION DES TRAVAUX	367
ANNEXE 4 - RESPONSABILITÉS	369
ANNEXE 5 - ASSURANCES	371
ANNEXE 6 - SIGLES ET ABRÉVIATIONS	373
ANNEXE 7 - LEXIQUE JURIDIQUE	375
ANNEXE 8 - LA SANTÉ DE L'HABITATION	381
ANNEXE 9 - EXEMPLE CONCRET DE PV DE BORNAGE NOUVELLE FORMULE	385
ANNEXE 10 - L'ÉCOQUARTIER	393

DROIT PROFESSIONNEL DU GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE

ÉDITION 2013

AVERTISSEMENT

Le droit est omniprésent : chaque jour, des dizaines de lois sont votées pour régir les rapports entre personnes, morales ou physiques.

Peut-on imaginer aujourd'hui un technicien géomètre-topographe sans un minimum de connaissances juridiques pour délimiter le domaine public (alignement), pour délimiter le domaine privé (mitoyenneté, prescription, servitudes...), pour effectuer un bornage, pour implanter une construction (prospects), pour établir un certificat d'urbanisme, un permis de construire, une autorisation de lotir, un document modificatif du parcellaire cadastral, rédiger un règlement de copropriété ou de division en volumes, dresser un état des lieux, calculer une surface Carrez... ?

Ce même technicien peut aussi être appelé à conseiller ou à renseigner sur le terrain (règles de construction, du PLU, servitudes de voisinage ou administratives, environnement...), voire à jouer le rôle de conciliateur pour les relations de voisinage !

Cet ouvrage a donc été conçu pour apporter au technicien géomètre-topographe le maximum d'informations juridiques intéressant la profession, dans le domaine du droit civil ou administratif, du droit immobilier, de l'urbanisme et de l'environnement, du cadastre.

Une généreuse iconographie aidera le lecteur à assimiler certaines règles juridiques parfois rébarbatives.

Jean-Marc Desmedt
Géomètre-expert DPLG
Professeur Agrégé

***Note à l'attention des élèves étudiant cet ouvrage dans le cadre
des formations suivies à l'École Chez Soi***

Nous vous invitons à consulter le tableau de correspondance des chapitres du présent document avec les séries de devoirs, récapitulant quelles parties doivent être travaillées avant de réaliser les différents exercices, dans le fascicule associé.

